



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



CHSCT : groupe de travail « secourisme »

4^{ème} réunion

Mercredi 3 avril 2019

AEFE – Paris

Présent.es :

Secrétaire générale adjointe AEFE	2 représentant.es SNES FSU
Chef du service prévention et sécurité	1 représentant du SNUIPP FSU
IAIPR EPS pour le service pédagogique	1 représentant du SNEP FSU
	1 représentant SGEN CFTD
	1 représentant SE UNSA

Point sur la passation d'un marché public comprenant 5 lots :

Ce plan de formation globale doit être accompli d'ici le 31/12/2019.

1. *Introduction au management à la sûreté en milieu scolaire* : la société ANTICIP a été retenue. Ces formations seront organisées au niveau de la mutualisation dans les zones.
2. *Prévention et gestion de crise en milieu scolaire* : la société CRISALYDE a été retenue. Ces formations seront organisées au niveau de la mutualisation dans chacune des zones pour les personnes membres des cellules de gestion de crise (Chef.fes d'établissements et personnes référentes).
3. *Gestion du risque intrusion-attentat* : la société ANTICIP a été retenue. Cette formation ne concerne que le 1^{er} degré pour l'instant. 40 établissements du réseau ont été ciblés en fonction de la menace pesant sur les villes ou les pays d'accueil. La formation dure une semaine au niveau de l'établissement et consiste à enseigner sous forme de jeux les bonnes postures aux élèves du 1^{er} degré pour que ce ne soit pas anxiogène.
Il y a 4 temps :
 - i. Réalisation d'un audit de sûreté sur 2 jours
 - ii. Réunion avec les personnels et information à destination des parents
 - iii. Intervention dans les classes.
 - iv. Exercice dans l'établissement en fin de semaine.

Un livret sera proposé aux établissements pour le suivi de cette formation.

4. *Introduction au management à la cyber sécurité* : cette formation est réalisée suite à l'audit des EGD. L'objectif est la sensibilisation à ces questions des personnes ressources des établissements. La formation dure deux jours et est organisée au niveau de la mutualisation. Elles auront lieu avant fin 2019 et seront assurées par la société CRISALYDE.
5. *Formation de formateur de formateur concepteur en secourisme (FdF CEAF)* : cette formation sera assurée par l'ANIMS (association nationale des instructeurs et

moniteurs de secourisme) pour 20 personnes dans le sud de Paris. La période retenue est la première quinzaine d'octobre 2019. Les dates définitives seront confirmées très prochainement. La période retenue permet d'anticiper avec les établissements l'absence des collègues ; elle permettra aussi de réaliser cette formation avec les référentiels AEFÉ qui auront été validés par la DGSCGC (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises).

La FSU demande que la formation au risque intrusion-attentat soit étendue à d'autres établissements, sans forcément passer par une société externe. M. Vuong précise que les établissements doivent définir le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et préparer des exercices avec le poste diplomatique (attaché de sécurité...). Mme Fayet rappelle que ce budget sécurité était une dotation spécifique de l'an dernier et qu'il reste à définir pour l'an prochain.

Point sur la formation FdF CEAF :

– Nous avons rappelé les principes pour le recueil et la sélection des candidatures :

- I. Un.e collègue n'étant pas à jour de son recyclage pourra postuler (une solution a été trouvée avec l'ANIMS pour que le recyclage soit éventuellement intégré au stage). En effet, il serait dommage de se priver de candidatures sachant que bien souvent, l'absence de FC annuelle n'est pas la faute des collègues mais n'est due qu'à leur isolement (exemple dans la zone Amérique du Sud).
- II. Le CPM centralisera les candidatures et les remontera à l'Agence. Un pré classement pourra être établi mais ne sera pas forcément décisif, car les établissements n'ont pas toutes les cartes en main pour sélectionner les candidats.
- III. Priorité sera donnée aux collègues ayant de l'expérience dans le secourisme. Il leur sera demandé une présentation rapide de leur expérience/engagement dans le secourisme.
- IV. La stabilité sur le poste sera privilégiée. Les candidats.es doivent s'engager sur le moyen terme et doivent comprendre et accepter ce à quoi cette formation les engage : organiser des stages de zone pour former des moniteurs.trices.
- V. Une attention particulière sera portée à la mixité des candidatures retenues (homme/femme, primaire/secondaire).
- VI. Concernant le nombre de candidatures retenues par zone, on verra en fonction des situations : on pourra donner plus de place à une zone non pourvue de FdF et ne pas privilégier les candidatures des zones déjà dotées de FdF. A priori, seules 10 zones ont des formateurs.trices PSC1, aussi, on peut partir dans l'idée de prendre au moins 2 candidat.es par zone. Des missions inter zones pourraient être envisagées pour les zones sans FPSC.

La FSU et l'Agence sont d'accord pour dire que cette formation de FdF AEFÉ ne sera pas ouverte aux personnels des établissements partenaires.

La FSU rappelle que la question de la rémunération des FdF doit être rapidement abordée. En effet, une fois formé.es, les collègues devront organiser des stages de formation dans leurs zones et aider au développement de l'enseignement du secourisme. Ils/elles deviendront

rapidement les référent.es secourisme pour les établissements. Leur charge de travail sera donc conséquente. Des IMP ou des décharges horaires pour mission Agence seront à prévoir et à indiquer dans une lettre de mission. Il serait intéressant que les candidat.es soient au courant de cette compensation financière/horaire au moment de s'inscrire au stage. La secrétaire générale adjointe dit qu'un calendrier doit être établi avec la DRH.

– Calendrier / candidatures FdF :

- I. *19 avril* : l'Agence finalise le courrier à destination des établissements et le transmet aux OS pour relecture.
- II. *Fin avril* : fin des allers/retours sur le courrier entre l'Agence et les OS.
- III. *6 mai* : envoi du courrier par l'Agence à tous les établissements du réseau. Afin d'assurer une large diffusion de l'information, la FSU doublera cet envoi par un message aux 70 collègues ayant répondu à l'enquête.
- IV. *Début juin* : remontée des candidatures à l'Agence.
- V. *Mi-juin* : communication des candidatures retenues.

La FSU souligne qu'il y a très peu de FPSC du premier degré, cela s'explique notamment par les pratiques professionnelles, il faudra donc que l'Agence fasse preuve de volonté auprès des établissements pour soutenir leurs candidatures et formations (remplacement, etc).

Point sur le sommaire de la note de cadrage / du vade-mecum :

Comme elle s'y était engagée, la FSU a communiqué une proposition de sommaire du vade-mecum en amont du GT. Après discussion et étude de la proposition, tout le monde est d'accord avec cette proposition :

VADE-MECUM

Guide pour l'organisation des formations au secourisme civique dans le réseau AEFÉ

Sommaire

1. Les enjeux et objectifs des formations au secours civique : message du directeur et rappel des exigences législatives pour les élèves et les personnels.

2. La formation aux premiers secours : un levier pédagogique pour un véritable parcours citoyen des élèves du réseau et un atout essentiel dans le cadre des politiques de sécurité civile actuelles.

*3. Les différents dispositifs de formations du parcours citoyen élève :
Schéma général du parcours citoyen, présentation, effectif, volume horaire...*

- a) *Apprendre à Porter Secours en classe de CM2 (APS)*
- b) *Les Gestes Qui Sauvent en classe de 5^{ème} (GQS)*
- c) *Prévention Secours Civiques de niveau 1 en classe de 3^{ème} (PSC1)*
- d) *Recyclage Secours Civiques de niveau 1 en classe de 1^{ère}*

4. Quel encadrement pour les différentes formations ?

Diplôme requis, durée de la formation, niveau de la formation (établissement, zone, Aefe)

- a) Devenir formateur.trice pour apprendre à porter secours
- b) Devenir formateur.trice en Gestes Qui Sauvent
- c) Devenir formateur.trice en Prévention Secours Civiques de niveau 1
- d) Devenir formateur.trice de formateur.trice
- e) Rémunération des formateurs.trices

5. Organiser une formation dans son établissement ou sa zone

Mode d'emploi, procédure d'inscription et de certification, lien avec l'équipe nationale etc.

6. Exemple d'organisations pédagogiques pour la mise en place du parcours secourisme dans un établissement : Ex. PSC1 : 2 jours à 6h, ou 4 après-midis à 3h etc.

7. Organisation matérielle : l'essentiel du matériel à avoir et les tarifs indicatifs, l'organisation de la salle...

- a) Apprendre à Porter Secours (APS)
- b) Les Gestes Qui Sauvent (GQS)
- c) Prévention Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et recyclage

8. Les référentiels de formation : en ligne sur le site de l'AEFE

9. Organigramme des acteurs.trices et coordonnées

10. Boîte à idées : épreuve orale du DNB, jeune secouriste AEFE-UNSS, valorisation des certifications dans l'établissement, secourisme et club vidéo, certification pour les accompagnateurs.trices en primaire lors de sorties scolaires, etc.

11. Pour aller plus loin : sitographie, textes de références et bibliographie

Point sur l'équipe nationale : L'Agence n'a toujours pas entériné la création d'un poste en centrale d'un.e coordinateur.trice de l'équipe nationale, ce que demande la FSU. Elle continue à y travailler sans toutefois répondre clairement à notre demande. Les organisations syndicales (OS) seront informées de son recrutement qui sera effectif au 1^{er} septembre 2019. Comme l'avait préconisé le Capitaine Leclercq, la FSU propose que l'équipe nationale AEFE ne soit composée que de 4 à 5 FDF regroupés autour du/de la coordinateur.trice. En effet, il serait peu fonctionnel de créer une équipe avec 16 personnes. La réponse de l'Agence est encore floue.

Point sur la rédaction des référentiels de formation : Un partenaire va bientôt être choisi pour rédiger les 4 référentiels et la demande d'habilitation auprès de la DG. Le dossier sera bouclé pour le mois juin. Les OS devront remonter pour fin avril à l'Agence les points qu'ils voudront modifier par rapport aux référentiels de la DGESCO, notamment concernant la durée des formations. Les propositions de référentiels seront envoyées à la FSU pour une relecture.

Un prochain GT sera convoqué en fonction de l'actualité et de l'avancée du dossier.

Rappel des propositions de la FSU :

http://www.snepfsu.net/hdf/docs/lettre_aefe_prevention_30_01_18.pdf